



## LES GARANTIES DES PRODUITS K•LINE

**Offrir le confort et la lumière, ouvrir sur la tranquillité, telle est notre devise car votre satisfaction passe avant tout ! Profitez pleinement de votre habitat, nos garanties continuent... car notre mission ne s'arrête pas à la pose.**

Nos produits, mis en œuvre, conformément aux règles de l'art, DTU en vigueur et consignes de pose, dans les 3 mois de leur livraison, sont garantis pour tous défauts de fabrication les rendant impropres à l'usage auquel on les destine dans les délais ci-dessous indiqués :

### **Vitrages :**

Garantie contractuelle  
10 ans de garantie

### **Fenêtres :**

Garantie décennale  
Pièces et accessoires :  
2 ans de garantie

### **Coulissants :**

Garantie décennale  
Pièces et accessoires : 2 ans de garantie

### **Portes d'entrée :**

Garantie décennale  
Pièces et accessoires : 2 ans de garantie

### **Volets roulants Somfy :**

Garantie contractuelle  
Pièces, main d'œuvre et accessoires : 7 ans de garantie

### **Volets roulants Bubendorff :**

Garanties Bubendorff incluses.  
Pièces, main d'œuvre et déplacement (hors volet à manœuvre par treuil) : 7 ans de garantie  
Volet à manœuvre par treuil : 2 ans de garantie